

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 10

présenté par

M. Candelier, Mme Amiable, MM. Asensi, Bocquet, Braouezec, Brard, Mme Buffet,
MM. Chassaigne, Desallangre, Dolez, Mme Fraysse, MM. Gerin, Gosnat,
Gremetz, Lecoq, Muzeau, Daniel Paul, Sandrier et Vaxès

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le verrouillage des secrets d'État n'est pas admissible.